

Strasbourg.eu

eurometropole

Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 4 octobre 2024 : 100 points à l'ordre du jour pour un conseil dense, marqué par plusieurs rapports stratégiques et projets pour le territoire.

Comme à l'accoutumé en cette période de l'année, le conseil a pris acte des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de prévention et gestion des déchets. Plus de 34 millions de m³ d'eau ont été produit sur le territoire, avec un taux de rendement du réseau de 92% pour une consommation sans restriction. En matière d'investissement, 26 M€ ont été déployé dans le cadre du schéma directeur d'assainissement pour protéger les milieux, lutter contre les inondations et remplacer les réseaux.

Autre rapport annuel, celui du Conseil de développement. Cette année, ses membres ont principalement travaillé sur la thématique de l'eau autour des enjeux de prise de conscience et de préservation de la ressource eau sur le territoire.

Par ailleurs, le conseil a acté le partenariat volontariste entre l'Eurométropole et l'Université, en soutien à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation ainsi qu'à la vie étudiante. Plusieurs millions d'€ sont ainsi fléchés, aussi bien pour des manifestations ou colloques que pour des opérations d'envergure sur les différents campus du territoire : 21 M€ pour le plan campus et 4 M€ pour l'IUT d'Illkirch par exemple.

Plusieurs délibérations de conseil du 4 octobre ont porté sur la politique sportive de l'Eurométropole. En matière de sport de haut-niveau, l'Eurométropole a renouvelé ses partenariats avec la SIG et le Racing pour la saison en cours. Concernant le sport amateur ou semi-professionnel, l'Eurométropole a versé 321.440 € à divers clubs du territoire ; 21 associations locales sont ainsi soutenues. Faisant le lien avec la délibération précédente relative à l'Université, l'Eurométropole a également acté le lancement d'un programme de recherche particulier, avec la faculté des sports, quant à l'observatoire de la pratique sportive sur le territoire.

En matière d'aménagement du territoire, le conseil a lancé des procédures d'urbanisme visant à concerter avec la population les orientations de futurs projets urbains sur les sites Heppner à Strasbourg et Schutzenberger à Schiltigheim. Ces sites portent des enjeux communs en matière de déminéralisation des sols, d'amélioration du cadre de vie et de gestion de la qualité des sols.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique en matière d'habitat social, l'Eurométropole a choisi d'octroyer une aide exceptionnelle aux bailleurs pour favoriser la production de logements aidés sur le territoire. 1,2 M€ sont ainsi versés aux opérateurs, représentant 21 projets et 207 nouveaux logements accessibles.

Enfin, le conseil a pris acte de la communication relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables. Sollicitées par la préfecture quant aux secteurs susceptibles d'accueillir des unités de production d'énergies renouvelables, 20 communes ont répondu, définissant 41 zones possibles, pour essentiellement du photovoltaïque, mais aussi de la biométhanisation ou de l'hydroélectricité.